

ROUZIERS

N°1/2009

Chères Rouziéroises, Rouziérois,
Comme l'an passé, je viens vers vous pour vous informer de la vie municipale, des travaux et décisions de vos élus.

Rouziers infos



Nathanaël Anjubault est arrivé le 13 juin au foyer de David et Carine Carballo du Cayrou.

Stéphane Simon et Virginie Salabert et leurs enfants ont loué chez Sylvie Laborie au Puech.

Jonathan Chissac et son amie sont les nouveaux locataires de Gérard Roussille d'Inchivala.

Séverine Roques, Romuald Girault et Enzo ont quitté Le Cayrou pour Ytrac.

Les peines :

Pierre Barthe du Puech nous a quitté en février, il était ancien combattant de 39/45.

En mai, Jean Lacombe du Moulin d'Anès disparaissait subitement, le conseil municipal a observé une minute de silence en souvenir de cet ancien conseiller lors de sa réunion du 29/05.

Environnement :

Trop souvent des déchets en tous genres (encombrants) sont abandonnés au pied des colonnes de tri ou containers, ceci est inacceptable, un service intercommunautaire (déchetterie du Puech) est à votre service, pour se faire une carte d'accès gratuite est à retirer en mairie.

Une benne va être mise à disposition prochainement à côté du cimetière où vous pourrez déverser toutes ferrailles et métaux divers.

Horaires d'ouverture de la déchetterie à Maurs

	<i>Du 1^{er} octobre au 31 mai</i>	<i>Du 1^{er} juin au 30 septembre</i>
Lundi	de 13h30 à 17h00	De 13h30 à 18h30
Mardi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	De 8h30 à 12h00 Et de 13h30 à 18h30
Jeudi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	De 8h30 à 12h00 Et de 13h30 à 18h30
Vendredi	de 13h30 à 17h00	13h30 à 18h30
Samedi	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	De 9h00 à 12h00 Et de 13h30 à 17h00



Si vous voulez vous débarrasser d'objets encombrants et que vous ne puissiez le faire, contactez la mairie, nous organiserons en fin d'été une tournée pour les récupérer.

Le Conseil Municipal a décidé de nettoyer le site du Vieux Rouziers à l'automne par ses propres moyens. Toutes personnes voulant participer à cette action peuvent prendre contact en Mairie.

Voirie :



Comme vous avez pu le constater des panneaux indiquant les lieux dits ont été posés sur toute la commune rendant ainsi la localisation plus facile pour les visiteurs et les services de secours. Une autre vague de panneaux directionnels est envisagée.

La régularisation foncière de chemin est la priorité du moment, nous faisons notre possible pour y remédier rapidement.

Le chemin du Moulin d'Anès au Prat est prévu cet automne, il avait été reporté en 2008. Nous avons demandé un devis pour le chemin du Douart.

Des finitions sont également prévues dans le bourg ainsi que l'aménagement de l'entrée du cimetière.

Il est demandé à chaque propriétaire d'élaguer les arbres en bordure des chemins pour que les véhicules ou engins agricoles puissent y circuler en toute sécurité. Si vous étiez dans l'impossibilité de le faire, nous vous proposerons une entreprise à vos frais.

Vers octobre-novembre nous ferons curer les fossés pour assurer une meilleure évacuation des eaux et aussi favoriser la santé des chemins. Chaque propriétaire riverain pourra récupérer la terre ainsi dégagée ou la donner à la personne de son choix. Celui qui la recevra, viendra avec le matériel nécessaire pour l'emporter.

Vie Associative :



L'ACCA de Rouziers a tenu son Assemblée Générale ce printemps, c'est la seule association en activité sur la commune.

J'en profite pour vous informer que les subventions municipales ne seront versées qu'aux associations respectant les obligations légales d'assemblée générale avec compte rendu moral et financier.

J'ai lancé l'idée d'organiser une journée où chacun d'entre nous pourrait exposer et présenter ses passions ou collections. J'espère trouver des personnes pour participer et relancer l'amicale. Cela permettrait de passer une journée conviviale et festive.

Horaires de la Mairie :

Du 6 juillet au 31 Août, la mairie est ouverte le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30.

En cas de besoin vous pouvez vous adresser au Maire (06.88.75.45.56) ou aux adjoints.

Adresse mail : mairie-rouziers@orange.fr

Permanence des élus :

Permanence sur rendez vous et de préférence la samedi matin de 10 heures à 12 heures.

Le Maire
Denis VIEYRES